

100 territoires d'électrification

Présentation des lauréats

VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2026

DOSSIER DE PRESSE



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Pour une énergie,
moins chère,
plus souveraine
et plus durable.

Accompagner chaque territoire pour sortir des énergies fossiles

Accélérer l'électrification des usages

Au terme d'un processus conduit par les préfets et le Secrétariat général pour la planification écologique, le Gouvernement annonce la sélection de **109 territoires qui s'engagent à accélérer l'électrification des usages** et bénéficieront jusqu'en 2030 d'un accompagnement renforcé.

Présenté le 10 avril 2026, le plan d'électrification des usages vise à transformer la consommation d'énergie en France pour sortir de la dépendance aux combustibles fossiles importés en y substituant une électricité décarbonée produite sur notre sol. Les 22 mesures du plan ciblent ainsi les secteurs les plus exposés aux énergies fossiles : **les transports, le bâtiment, l'industrie et l'artisanat** avec un objectif commun : disposer d'une énergie **moins chère, plus souveraine et plus durable**.



Démontrer, dans nos territoires, qu'une autre énergie est possible

L'accompagnement renforcé d'une centaine de territoires d'électrification constitue **un levier majeur d'accélération et d'entraînement collectif pour la mise en œuvre concrète du plan**, dans tous les domaines de compétence des collectivités territoriales. **Ces territoires montrent qu'une autre énergie est possible.**

Parmi les 197 candidatures examinées par les préfets et le Secrétariat général pour la planification écologique, **109 territoires d'électrification ont été retenus** pour permettre un accompagnement de qualité des projets ambitieux sur lesquels ils s'engagent. Portés par des exécutifs locaux dynamiques, ces projets peuvent concerner, selon les cas, **l'électrification des transports, le développement de bornes de recharges pour véhicules électriques, la sortie du chauffage au fioul ou au gaz dans les bâtiments publics ou les logements, le décommissionnement planifié du réseau public de gaz ou encore le soutien à l'électrification d'artisans ou d'industriels.**

L'accompagnement proposé, coordonné localement par l'ADEME sous le pilotage des préfets, sera adapté à chaque situation pour mobiliser efficacement tous les acteurs

pertinents, industriels, financeurs, bailleurs sociaux ou encore gestionnaires de réseaux. Le soutien mobilisera notamment les réseaux *France Service*, *France Rénov'* ou *La Poste*.

109 territoires qui élaboreront une feuille de route pluriannuelle

Les 109 territoires d'électrification reflètent la diversité des enjeux locaux en matière d'exposition aux énergies fossiles et d'électrification des usages, y compris outre-mer.

Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire national et 87% d'entre eux correspondent à des communes rurales, à un habitat rural dispersé ou très dispersé. Les métropoles sélectionnées (Lyon, Bordeaux, Metz, Nancy, Strasbourg et Grenoble) s'engagent de leur côté à décommissionner des branches de réseau de gaz et affichent également des ambitions élevées pour la sortie du fioul dans les logements ou le développement de bornes de recharges pour véhicules électriques.



SORTIE DU GAZ

Des métropoles s'engagent à décommissionner des branches de réseau de gaz



TRANSITION

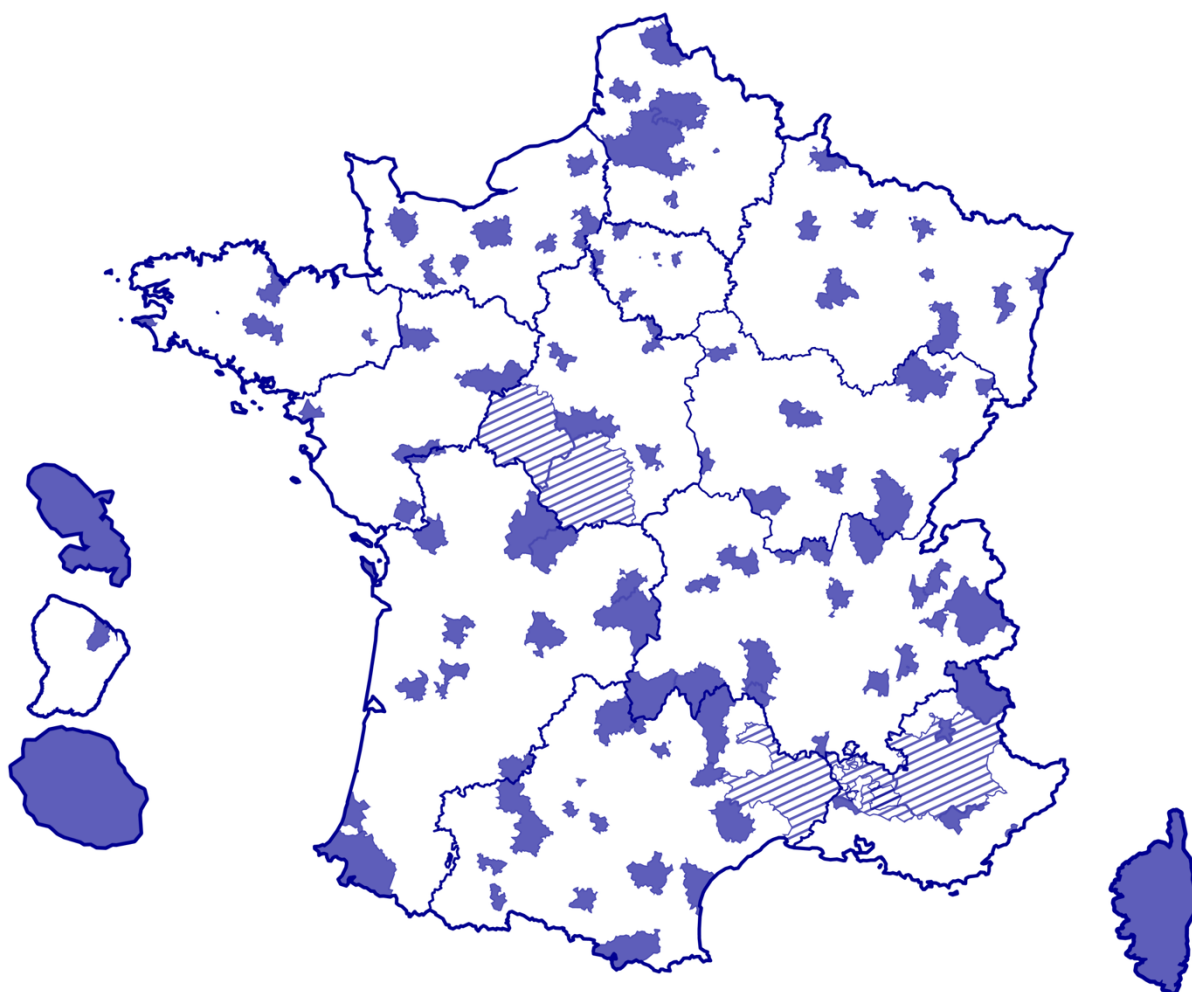
De nouvelles bornes de recharge pour accélérer partout et pour tous la mobilité électrique.

Chaque territoire d'électrification sélectionné va désormais élaborer une feuille de route pluriannuelle avec le préfet, l'ADEME et les partenaires impliqués afin de préciser les objectifs poursuivis, les jalons annuels, les moyens humains associés et les dispositifs de soutien attendus en regard, en vue de sa signature en fin d'année. La mise en œuvre des premiers projets débutera dès la fin 2026.

Le Gouvernement veillera à la mobilisation de tous les acteurs concernés, pour montrer qu'une vie sans énergie fossile est possible partout en France, au bénéfice du pouvoir d'achat des Français, de l'environnement et de la souveraineté.

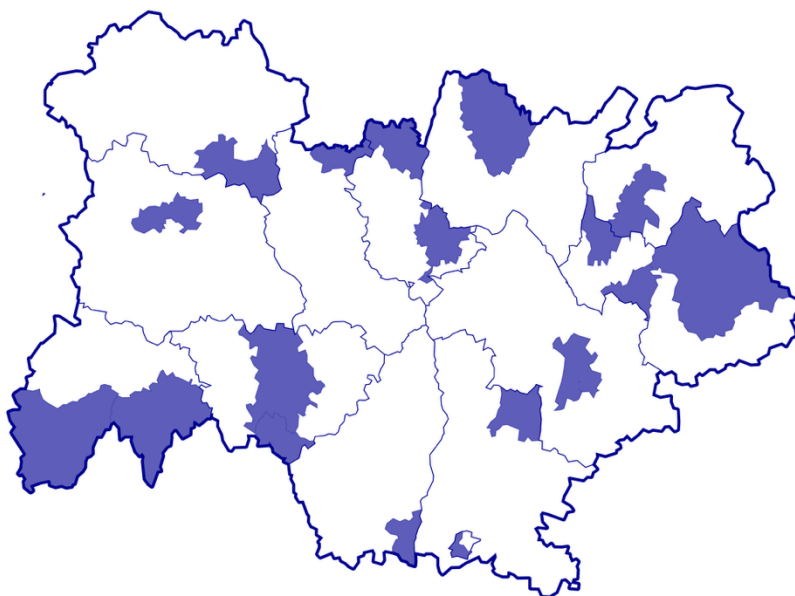


Les 109 territoires d'électrification



Auvergne-Rhône-Alpes

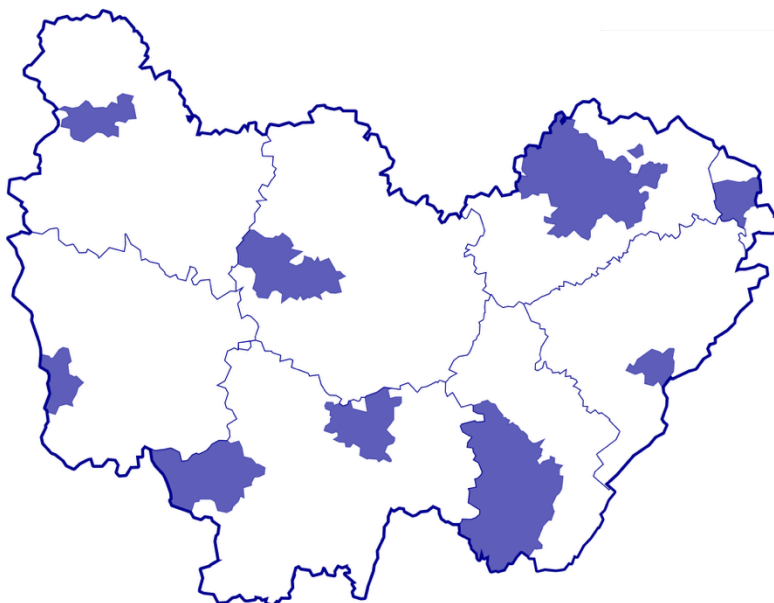
- CA du Bassin de Bourg-en-Bresse
- CA Vichy Communauté
- CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche
- CC de Saint-Flour
- SCot du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Chataigneraie
- CC du Royans-Vercors
- Grenoble-Alpes-Métropole
- CC Charlieu-Belmont
- CA du Puy-en-Velay
- CC des Pays de Cayres et de Pradelles
- CA Riom Limagne et Volcans
- CC Saône-Beaujolais
- Métropole de Lyon
- Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV)
- CA Grand Lac
- CC Coeur de Savoie
- CA du Grand Annecy



CC : Communauté de communes
CA : Communauté d'agglomération
EPT : Établissement public territorial
PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural
SCot : Schéma de cohérence territorial
TE : Territoire d'énergie

Bourgogne-Franche-Comté

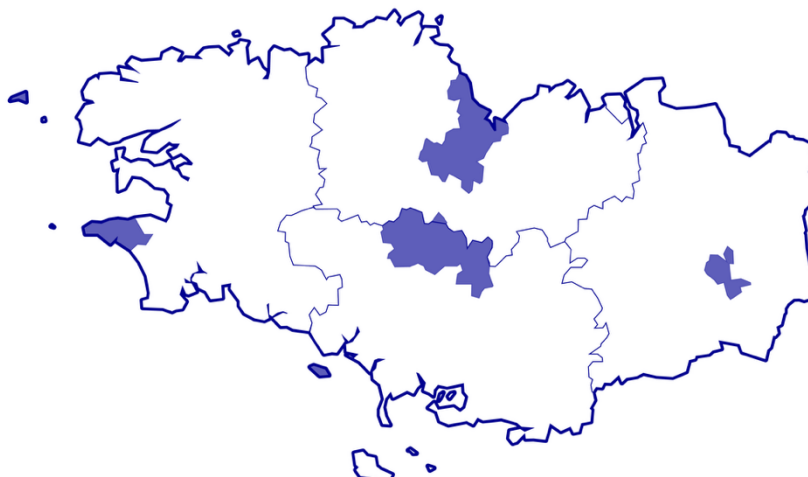
- CC des Terres d'Auxois
- CC Entre Doubs et Loue
- PETR Pays Lédonien
- CA de Nevers
- Luxeuil-les-Bains
- Pays de Vesoul – Val de Saône
- CA Le Grand Chalon
- CC Entre Arroux, Loire et Somme
- CC du Jovinien
- CA Grand Belfort



CC : Communauté de communes
CA : Communauté d'agglomération
EPT : Établissement public territorial
PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural
SCot : Schéma de cohérence territorial
TE : Territoire d'énergie

Bretagne

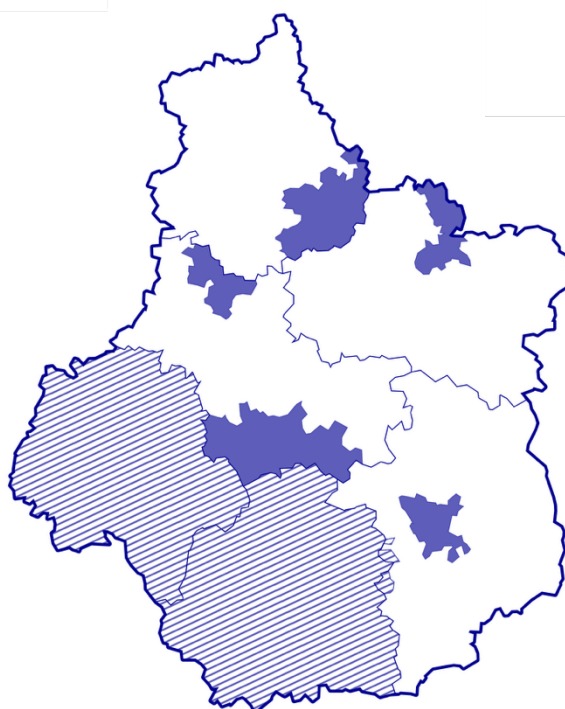
- CA Saint-Brieuc Armor Agglomération
- CC Cap Sizun - Pointe du Raz
- CC Pays de Châteaugiron Communauté
- CC Pontivy Communauté
- Projet collectif Îles du Ponant
(Association des Îles du Ponant)



CC : Communauté de communes
CA : Communauté d'agglomération
EPT : Etablissement public territorial
PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural
SCoT : Schéma de cohérence territoriale
TE : Territoire d'énergie

Centre-Val de Loire

- CA Bourges Plus
- CC Cœur de Beauce
- Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre (SDEI)
- Syndicat Intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire
- CC du Perche et Haut Vendômois
- Syndicat Mixte du Pays de la vallée du cher et du Romorantinois
- CC du Pithiverais-Gâtinais



CC : Communauté de communes
CA : Communauté d'agglomération
EPT : Etablissement public territorial
PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural
SCoT : Schéma de cohérence territoriale
TE : Territoire d'énergie

Corse

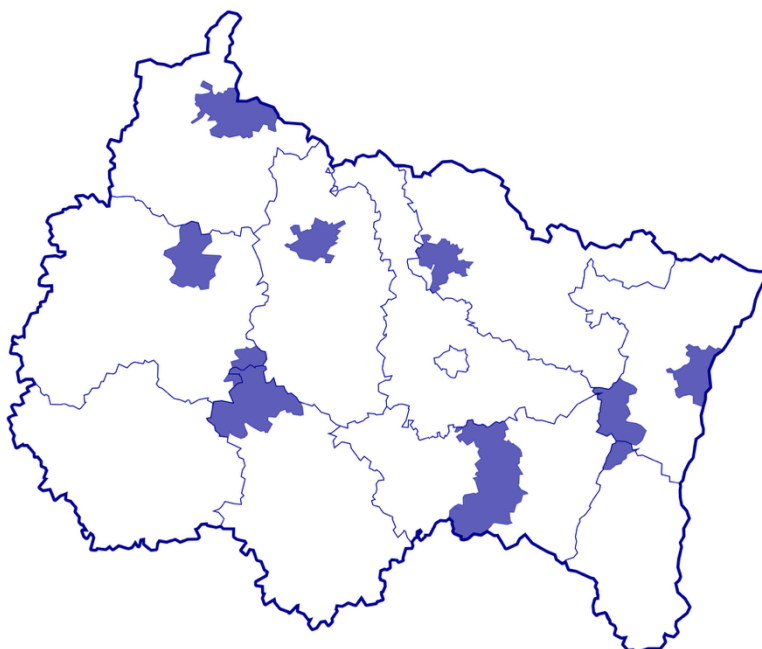
- Corse



CC : Communauté de communes
CA : Communauté d'agglomération
EPT : Établissement public territorial
PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural
SCoT : Schéma de cohérence territoriale
TE : Territoire d'énergie

Grand-Est

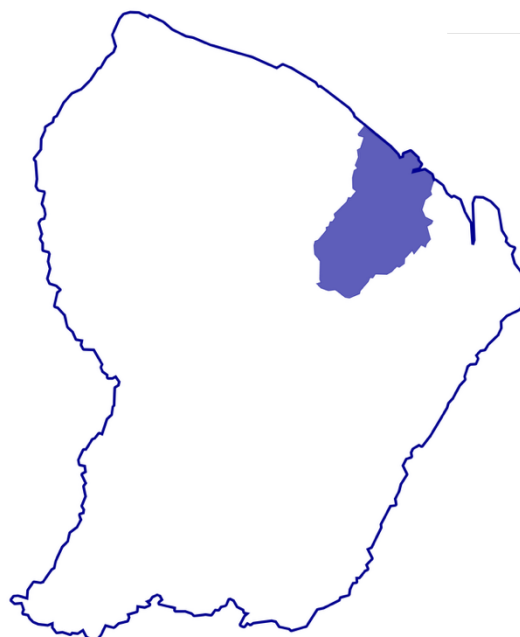
- CA Ardenne Métropole
- CC de la Région de Suippes
- CA du Grand Saint-Dizier Der et Vallées
- Métropole du Grand Nancy
- CA du Grand Verdun
- Metz Métropole
- Eurométropole de Strasbourg
- Groupement (CC vallée de villé, CC Vallée de la Bruche, CC Val d'Argent)
- CA d'Epinal



CC : Communauté de communes
CA : Communauté d'agglomération
EPT : Établissement public territorial
PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural
SCoT : Schéma de cohérence territoriale
TE : Territoire d'énergie

Guyane

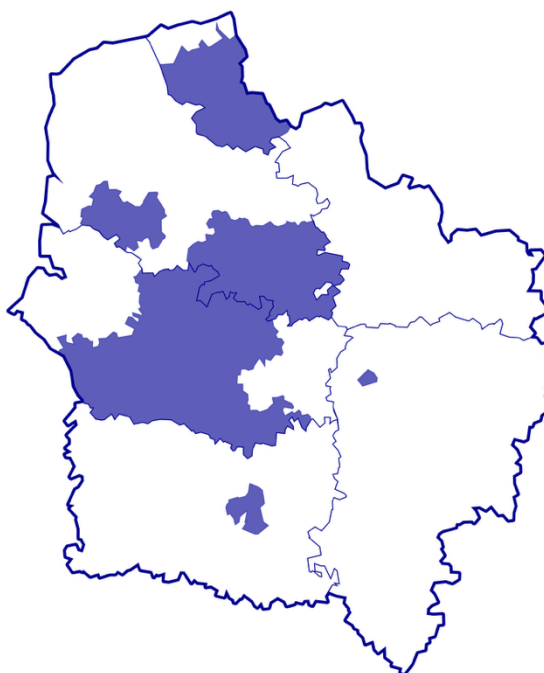
- CA du Centre Littoral



CC : Communauté de communes
 CA : Communauté d'agglomération
 EPT : Etablissement public territorial
 PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural
 SCOT : Schéma de cohérence territoriale
 TE : Territoire d'énergie

Hauts-de-France

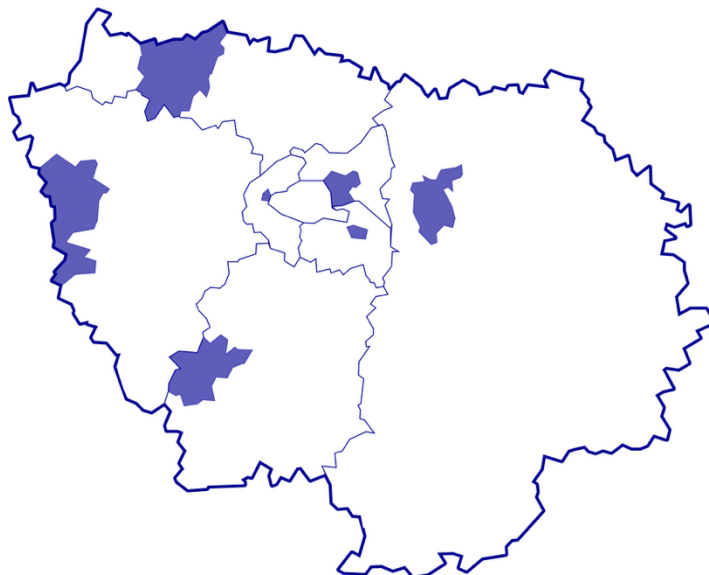
- Saint-Quentin
- TE Flandre
- CC de la Plaine d'Estrées
- Arras et CC voisines
- CC des 7 Vallées
- PÔLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIENOIS



CC : Communauté de communes
 CA : Communauté d'agglomération
 EPT : Etablissement public territorial
 PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural
 SCOT : Schéma de cohérence territoriale
 TE : Territoire d'énergie

Île-de-France

- CA Marne et Gondoire
- CC du Pays Houdanais (CCPH)
- CC le Dourdannais en Hurepoix (CCDH)
- Suresnes
- EPT Est Ensemble
- Saint-Maur-des-Fossés
- CC Vexin Centre



CC : Communauté de communes
CA : Communauté d'agglomération
EPT : Établissement public territorial
PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural
SCoT : Schéma de cohérence territoriale
TE : Territoire d'énergie

Martinique

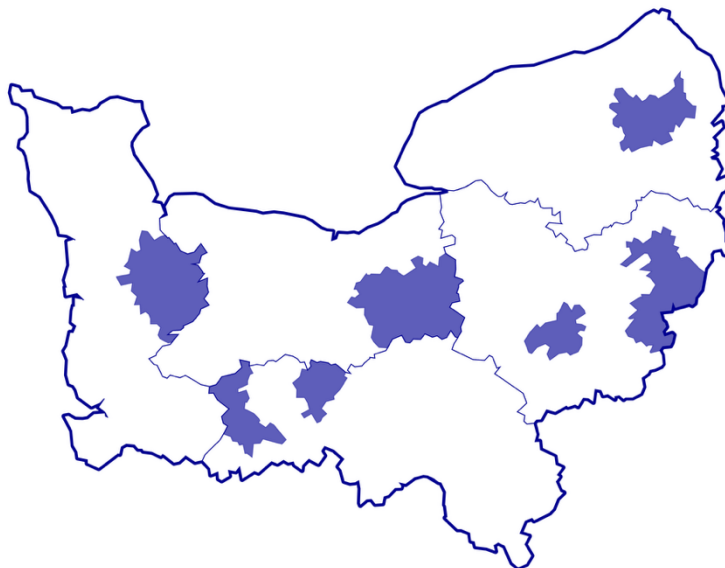
- SMEM Syndicat Mixte d'Énergie de Martinique



CC : Communauté de communes
CA : Communauté d'agglomération
EPT : Établissement public territorial
PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural
SCoT : Schéma de cohérence territoriale
TE : Territoire d'énergie

Normandie

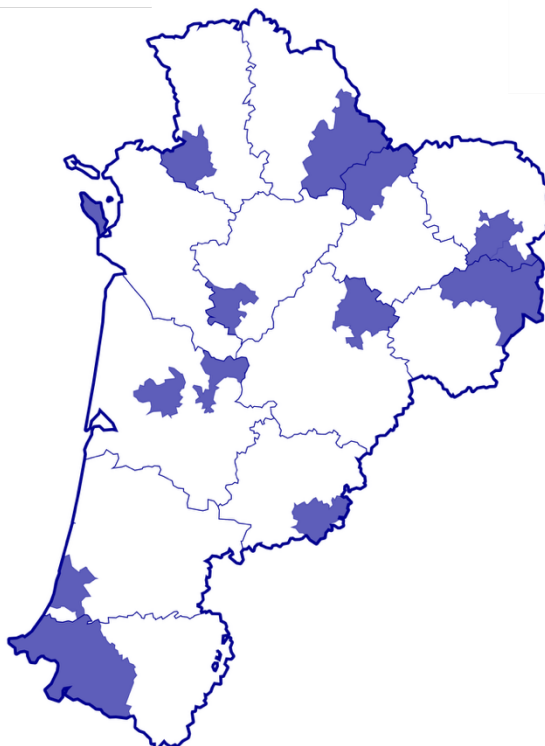
- CA Lisieux Normandie
- CA Seine Normandie Agglomération
- CC du Pays de Conches
- CA Saint-Lô Agglo
- PETR Pays-du-Bocage
- CC Bray-Eawy



CC : Communauté de communes
 CA : Communauté d'agglomération
 EPT : Etablissement public territorial
 PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural
 SCoT : Schéma de cohérence territoriale
 TE : Territoire d'énergie

Nouvelle-Aquitaine

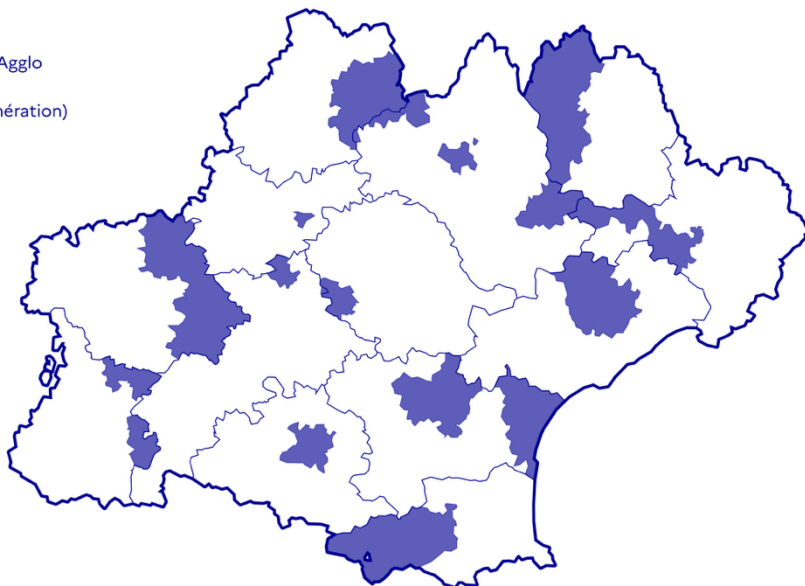
- CC des 4B Sud Charente
- CC de l'île d'Oléron
- CC Haute-Corrèze-Communauté /
CC Vézère-Monédières-Millesources / Syndicat de la Diège
- CC Creuse Grand Sud
- PETR Périgord Vert
(appliqué à CC Périgord Limousin
et Isle Loue Auvézère en Périgord)
- Bordeaux Métropole
- CA du Libournais
- CC Maremne Adour Côte Sud
- CA Agglomération d'Agen
- CA du Pays Basque
- Syndicat d'énergie des deux sèvres
(SIEDS) (Agglomération du Niortais
et ville de Niort)
- CC Vienne et Gartempe
- CC Haut Limousin en Marche



CC : Communauté de communes
 CA : Communauté d'agglomération
 EPT : Etablissement public territorial
 PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural
 SCoT : Schéma de cohérence territoriale
 TE : Territoire d'énergie

Occitanie

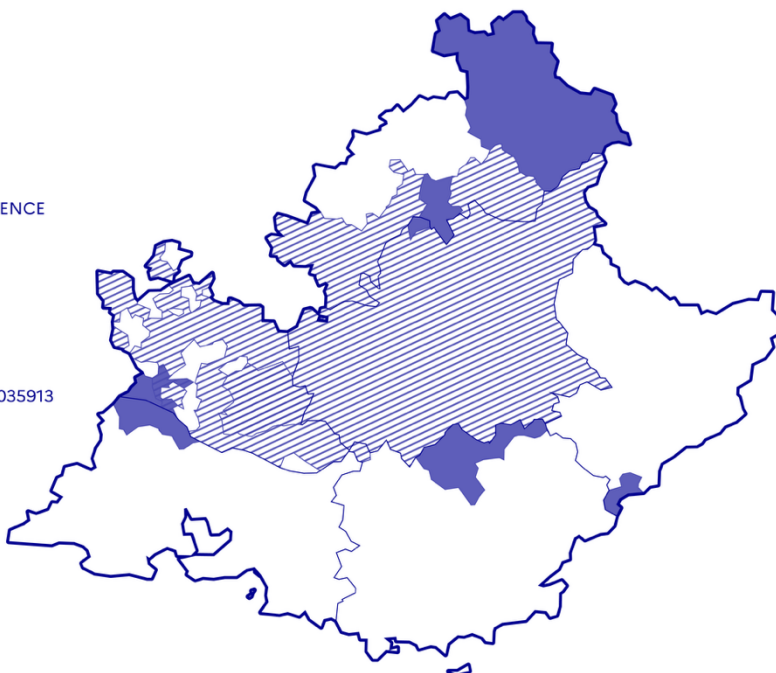
- CA L'Agglo Foix-Varilhes
- CC Carcassonne agglo et Grand Narbonne Agglo
- SIEDA (CC Millau Grands Causses + Decazeville Communauté + Rodez agglomération)
- Territoire d'énergie GARD SMEG
- CC du Frontonnais
- Pays Portes de Gascogne
- Syndicat de développement local du Pays Coeur d'Hérault ou "SYDEL du Pays Coeur d'Hérault"
- CC Grand-Figeac
- PETR du Pays du Gévaudan
- CC Neste Barousse + CC Pays de Trie et du Magnoac
- CC Pyrénées Catalanes + CC Pyrénées Cerdagne + CC Conflent Canigo
- CC Tarn-Agout
- Nègrepelisse



CC : Communauté de communes
CA : Communauté d'agglomération
EPT : Etablissement public territorial
PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural
SCoT : Schéma de cohérence territoriale
TE : Territoire d'énergie

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

- Syndicat d'énergie des ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
- CC Serre-Ponçon Val d'Avance
- PETR du Briançonnais, du Pays des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras
- CA Cannes Pays de Lérins
- CA Terre de Provence
- CC Lacs et Gorges du Verdon
- Syndicat d'Énergie Vauclusien (SEV) SIREN 200035913

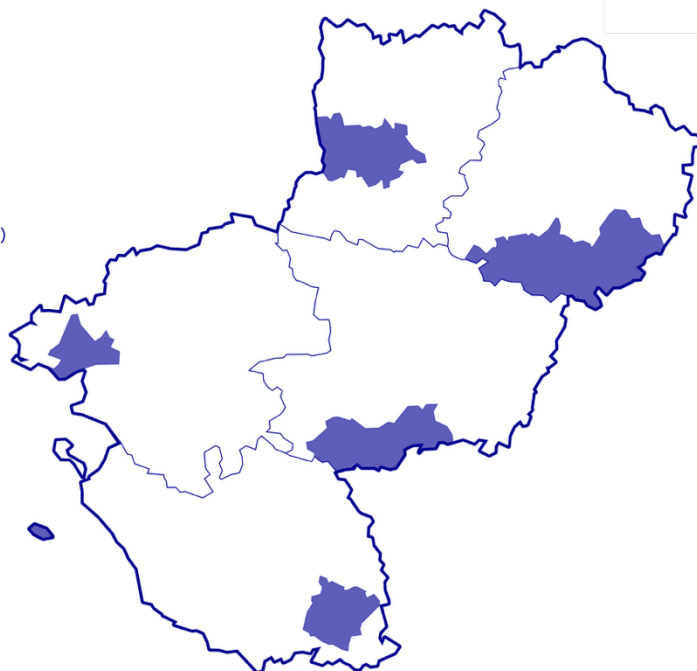


CC : Communauté de communes
CA : Communauté d'agglomération
EPT : Etablissement public territorial
PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural
SCoT : Schéma de cohérence territoriale
TE : Territoire d'énergie

Pays de la Loire

- CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE)
- CA Cholet Agglomération
- CA Laval Agglomération
- PETR Pays vallée du Loir
- CC du Pays de Fontenay-Vendée

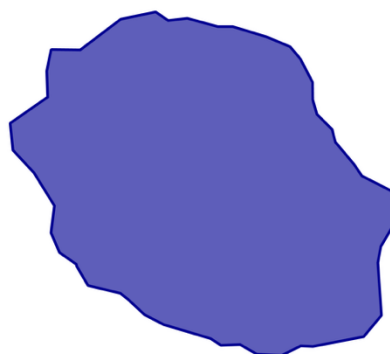
CC : Communauté de communes
CA : Communauté d'agglomération
EPT : Etablissement public territorial
PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural
SCoT : Schéma de cohérence territorial
TE : Territoire d'énergie



Réunion

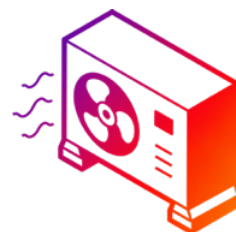
- SIDELEC – Syndicat Intercommunal d'Électricité du Département de La Réunion

CC : Communauté de communes
CA : Communauté d'agglomération
EPT : Etablissement public territorial
PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural
SCoT : Schéma de cohérence territorial
TE : Territoire d'énergie



ANNEXE

La liste des 109 territoires



Commune ou établissement public de coopération intercommunale	Département
CA du Bassin de Bourg-en-Bresse	Ain
Saint-Quentin	Aisne
CA Vichy Communauté	Allier
Syndicat d'énergie des ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	Alpes-de-Haute-Provence
PETR du Briançonnais, du Pays des Ecrins, du Guillevast et du Queyras	Hautes-Alpes
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	Hautes-Alpes
CA Cannes Pays de Lérins	Alpes-Maritimes
CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche	Ardèche
CA Ardenne Métropole	Ardennes
CA L'Agglo Foix-Varilhes	Ariège
CC Carcassonne agglo et Grand Narbonne Agglo	Aude
SIEDA (CC Millau Grands Causses + Decazeville Communauté + Rodez agglomération)	Aveyron
CA Terre de Provence	Bouches-du-Rhône
CA Lisieux Normandie	Calvados
SCot du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Chataîgneraie	Cantal
CC de Saint-Flour	Cantal
CC des 4B Sud Charente	Charente
CC de l'Île d'Oléron	Charente-Maritime
CA Bourges Plus	Cher
CC Haute-Corrèze-Communauté / CC Vézère-Monédières-Millesources / Syndicat de la Diège	Corrèze
CC des Terres d'Auxois	Côte-d'Or
CA Saint-Brieuc Armor Agglomération	Côtes-d'Armor
CC Creuse Grand Sud	Creuse
SCOT Périgord Vert (appliqué à CC Périgord Limousin et Isle Loue Auvézère en Périgord)	Dordogne
CC Entre Doubs et Loue	Doubs
CC du Royans-Vercors	Drôme
CA Seine Normandie Agglomération	Eure
CC du Pays de Conches	Eure
CC Coeur de Beauce	Eure-et-Loir
CC Cap Sizun - Pointe du Raz	Finistère
Corse	Haute-Corse



Territoire d'énergie GARD SMEG	Gard
CC du Frontonnais	Haute-Garonne
Pays Portes de Gascogne	Gers
Bordeaux Métropole	Gironde
CA du Libournais	Gironde
Syndicat de développement local du Pays Coeur d'Hérault ou "SYDEL du Pays Coeur d'Hérault"	Hérault
CC Pays de Châteaugiron Communauté	Ille-et-Vilaine
Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre (SDEI)	Indre
Syndicat Intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire	Indre-et-Loire
Grenoble-Alpes-Métropole	Isère
PETR Pays Lédonien	Jura
CC Maremne Adour Côte Sud	Landes
Syndicat Mixte du Pays de la vallée du cher et du Romorantinais	Loir-et-Cher
CC du Perche et Haut Vendômois	Loir-et-Cher
CC Charlieu-Belmont	Loire
CA du Puy-en-Velay	Haute-Loire
CC des Pays de Cayres et de Pradelles	Haute-Loire
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE)	Loire-Atlantique
CC du Pithiverais-Gâtinais	Loiret
CC Grand-Figeac	Lot
CA Agglomération d'Agen	Lot-et-Garonne
PETR du Pays du Gévaudan	Lozère
CA Cholet Agglomération	Maine-et-Loire
CA Saint-Lô Agglo	Manche
CC de la Région de Suippes	Marne
CA du Grand Saint-Dizier Der et Vallées	Haute-Marne
CA Laval Agglomération	Mayenne
Métropole du Grand Nancy	Meurthe-et-Moselle
CA du Grand Verdun	Meuse
CC Pontivy Communauté	Morbihan
Projet collectif Îles du Ponant (Association des îles du Ponant)	Morbihan
Metz Métropole	Moselle
CA de Nevers	Nièvre
TE Flandre	Nord
CC de la Plaine d'Estrées	Oise
PETR Pays-du-Bocage	Orne
Arras et CC voisines	Pas-de-Calais
CC des 7 Vallées	Pas-de-Calais
CA Riom Limagne et Volcans	Puy-de-Dôme
CA du Pays Basque	Pyrénées-Atlantiques
CC Neste Barousse + CC Pays de Trie et du Magnoac	Hautes-Pyrénées
CC Pyrénées Catalanes + CC Pyrénées Cerdagne + CC Conflent Canigo	Pyrénées-Orientales

Eurométropole de Strasbourg	Bas-Rhin
Groupeement (CC vallée de villé, CC Vallée de la Bruche, CC Val d'Argent)	Bas-Rhin
Métropole de Lyon	Rhône
CC Saône-Beaujolais	Rhône
Pays de Vesoul – Val de Saône	Haute-Saône
Luxeuil-les-Bains	Haute-Saône
CA Le Grand Chalon	Saône-et-Loire
CC Entre Arroux, Loire et Somme	Saône-et-Loire
PETR Pays vallée du Loir	Sarthe
Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV)	Savoie
CA Grand Lac	Savoie
CC Coeur de Savoie	Savoie
CA du Grand Annecy	Haute-Savoie
CC Bray-Eawy	Seine-Maritime
CA Marne et Gondoire	Seine-et-Marne
CC du Pays Houdanais (CCPH)	Yvelines
Syndicat d'énergie des deux sèvres (SIEDS) (Agglomération du Niortais et ville de Niort)	Deux-Sèvres
PÔLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIENOIS	Somme
CC Tarn-Agout	Tarn
Nègrepelisse	Tarn-et-Garonne
CC Lacs et Gorges du Verdon	Var
Syndicat d'Énergie Vauclusien (SEV) SIREN 200035913	Vaucluse
CC du Pays de Fontenay-Vendée	Vendée
CC Vienne et Gartempe	Vienne
CC Haut Limousin en Marche	Haute-Vienne
CA d'Epinal	Vosges
CC du Jovinien	Yonne
CA Grand Belfort	Territoire de Belfort
CC le Dourdannais en Hurepoix (CCDH)	Essonne
Suresnes	Hauts-de-Seine
EPT Est Ensemble	Seine-Saint-Denis
Saint-Maur-des-Fossés	Val-de-Marne
CC Vexin Centre	Val-d'Oise
SMEM Syndicat Mixte d'Énergie de Martinique	Martinique
CA du Centre Littoral	Guyane
SIDELEC – Syndicat Intercommunal d'Électricité du Département de La Réunion	La Réunion



Crédits

Crédits photo : Adobe Stock / AE / DR

Des visuels ont été générés ou modifiés par IA et vérifiés par un agent

Conception / réalisation : ministère chargé de l'Énergie

 Pensez à l'environnement : n'imprimez ce document que si nécessaire



electrifions-la-france.gouv.fr



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Contact
presse**

Cabinet de Maud Bregeon

sec.communication.ppg@pm.gouv.fr
01 42 75 52 23